

L'UICN demande un moratoire sur les OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 22/11/2004

Lors de son Congrès mondial qui s'est tenu à Bangkok en novembre 2004, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a voté, à une forte majorité des suffrages, une résolution n°3007 [1] qui demande un moratoire global sur la dissémination des OGM dans l'environnement, en vue de protéger les ressources biologiques et la santé animale et humaine contre d'éventuelles conséquences nocives. Les délégations du Japon, des Pays-Bas et de la Suède ont déclaré ne pas pouvoir soutenir cette Résolution.

À ce même congrès, elle a aussi adopté la résolution 3008 [2] qui charge le Directeur général de l'UICN d'entreprendre, « *dans un délai raisonnable* » des actions de fond « *afin de parvenir à des connaissances et informations crédibles concernant la diversité biologique, la conservation de la nature et d'autres domaines relatifs aux OGM* » et « *prie l'UICN de promouvoir et de soutenir les initiatives visant à ratifier et à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques* ».

[1] [3.007 Un moratoire sur la libération future d'organismes génétiquement modifiés \(OGM\)](#).

[2] [3.008 Organismes génétiquement modifiés \(OGM\) et diversité biologique](#).